

Le télétravail, bouée du capitalisme ?

Jean-Marie Harribey

Alternatives économiques, 28 novembre 2020

<https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2020/11/28/le-teletravail-bouee-du-capitalisme>

La Clé des ondes, FM 90.1, 1^{er} décembre 2020

Pour faire suite à la réflexion sur le travail, sa durée, son utilité, et sa productivité, arrêtons-nous aujourd'hui sur le télétravail auquel la pandémie du coronavirus et l'arrêt de l'économie ont donné un coup d'accélérateur important.

Certes, le phénomène n'est pas nouveau, parce que la généralisation des techniques d'information et de communication l'a rendu matériellement possible et qu'il fait partie de la réorganisation du travail dans les grandes entreprises, et pas seulement dans les entreprises de plateformes numériques.

Mais il est vrai que le télétravail a fait un bond pendant les deux confinements que nous avons connus cette année.

Selon une enquête d'Opinion Way-Square Management¹, près d'un actif sur trois a télétravaillé au moins partiellement pendant le premier confinement. Au 30 mars 2020, l'Office français des conjonctures économiques avait estimé que 5,7 millions salariés avaient été concernés, soit 21 % de l'emploi salarié. En septembre 2020, les salariés qui pouvaient être concernés étaient estimés par l'OFCE à 7,9 millions, soit 33 % du total, avec en plus 400 000 non-salariés.²

Mais, les inégalités sont immédiatement apparues : 46 % des catégories sociales supérieures et seulement 18 % des professions peu qualifiées y ont eu accès. Comme les femmes sont surreprésentées dans les emplois précaires et à temps partiel, le télétravail et le confinement conduisent à une augmentation des inégalités entre hommes et femmes dans toute l'Europe³.

Une note d'analyse de France Stratégie souligne la vulnérabilité des personnes employées dans les métiers les plus difficiles. Cela confirme la proximité entre les emplois les plus difficiles, notamment dans l'industrie et le bâtiment, les plus mal rémunérés et ceux qui ont assuré la survie à la fois sanitaire et économique⁴.

¹ Enquête rapportée par Guillaume de Calignon, « Les Français séduits par le télétravail », *Les Échos*, 19 mai 2020. Au 30 mars 2020, l'OFCE avait estimé que 5,7 millions de salariés avaient été concernés, soit 21 % de l'emploi salarié : OFCE, « Évaluation au 30 mars 2020 de l'impact économique de la pandémie de Covid-19 et des mesures de confinement en France », *Policy brief*, n° 65, 30 mars 2020, <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/pbrief/2020/OFCEpbrief65.pdf>. Une information rapportée par Guillaume de Calignon dans *Les Échos* du 14 septembre 2020 indique que l'OFCE estimerait que 7,9 millions de salariés, soit 33 % du total, et 400 000 non-salariés pourraient être concernés par la mise en place du télétravail.

² OFCE, « Évaluation au 30 mars 2020 de l'impact économique de la pandémie de Covid-19 et des mesures de confinement en France », *Policy brief*, n° 65, 30 mars 2020, <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/pbrief/2020/OFCEpbrief65.pdf>. Guillaume de Calignon, « Les Français séduits par le télétravail », *Les Échos*, 19 mai 2020.

³ Marie Charrel, « Le confinement risque de creuser les inégalités hommes-femmes », *Le Monde*, 8 et 9 novembre 2020.

⁴ Jean Flamand, Cécile Jolly, Martin Rey, « Les métiers au temps du corona », Note d'analyse de France Stratégie, n° 88, avril 2020, <https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2020-na88-metiers-corona-avril.pdf>.

Au moins trois questions se posent et se poseront au sujet du télétravail à la sortie des confinements.

La première concerne son devenir. Les entreprises passées au télétravail pendant le temps des confinements reviendront-elles aux formes traditionnelles du travail ? On peut penser qu'elles sont lancées dans une stratégie de long terme et qu'elles continueront ainsi pour toutes les tâches qui le permettent. Cela serait conforme avec la tendance à la dissémination géographique dans le monde de ce qu'on appelle les « chaînes de valeur », que la mondialisation du capitalisme a imposées. De ce fait, la numérisation et l'intelligence artificielle au sein des processus productifs facilitent ce mouvement. Cela rentre d'autant mieux dans la dynamique du capitalisme néolibéral que cela accentue l'individualisation de la relation salariale : avec le télétravail, la constitution de tissus collectifs de travailleurs est fragilisée, sinon rendue impossible ; et alors, moins de grèves et moins de solidarité entre les travailleurs.

Mais, et on en vient à la deuxième question posée par le télétravail, n'y aurait-il pas dans cette tendance un effet pervers pour le capitalisme lui-même ? Quelles seront les conséquences du télétravail sur la productivité du travail ? On sait que le capitalisme s'est installé depuis 20 ans sur une trajectoire d'extrême faiblesse des gains de productivité, ce qui est l'une des causes, sinon la cause principale, de sa crise de rentabilité. Le télétravail va-t-il renforcer cette tendance ou la contrecarrer ? On n'en sait pratiquement rien, car tout dépendra de l'articulation de ce phénomène avec d'autres facteurs comme l'épuisement de la planète, la déshumanisation du travail ou l'augmentation des inégalités.

On dispose à ce jour de très peu d'études pour répondre. L'une d'elles, rapportée par *Les Échos* du 23 novembre 2020, mais datant de 2014, fait état « d'une entreprise de voyages chinoise qui a appliqué le télétravail dans ses centres d'appels pendant neuf mois sur la base du volontariat ». La productivité par travailleur a augmenté de 13 %. Mais cette hausse est due pour 9 points de ces 13 % à l'augmentation du temps de travail : « avec la suppression des temps de transport, on observe une extension de la journée de travail le matin et le soir. La pause déjeuner a aussi tendance à être plus courte en télétravail », rapporte *Les Échos*. Seuls 4 points sur les 13 % proviennent d'une augmentation du plus grand nombre d'appels par minute de travail « grâce à l'environnement de travail plus calme », nous dit-on. Ce qu'aucun manager technocrate n'avait prévu est arrivé : « sur les 500 salariés ayant accepté de télétravailler tous les jours, la moitié a souhaité revenir au centre d'appels après l'expérience, trop déprimés à l'idée de rester seuls chez eux ». Au stress du travail s'était ajoutée la déprime.

Dans ce contexte d'incertitude, une négociation s'est ouverte en France entre le patronat (Medef et CPME) et les syndicats de salariés. Négociation très tendue et pour l'instant inaboutie. Les syndicats demandent un encadrement interprofessionnel des modalités de mise au télétravail, comme la protection des télétravailleurs volontaires, la préservation d'un tissu collectif et la réversibilité du télétravail. Pour l'instant, le patronat ne veut aucune contrainte et entend préserver sa totale autonomie de décision. Dans le capitalisme, le pouvoir est aussi important que le profit.

En effet, le patronat, qui n'a pas les yeux sur le guidon, espère beaucoup du télétravail une « modération salariale », langage euphémisé pour dire progression des salaires inférieure à celle de la productivité du travail. Parce que, sans collectif de travailleurs réel, physiquement installé sur place dans l'entreprise, l'individualisation permettra davantage de flexibilité des salaires et des conditions de travail, le Graal du management capitaliste post-moderne.

L'affaire est-elle jouée ? Sans doute, non. Parce que on ne peut séparer les transformations du travail du mode de développement nouveau à concevoir. Espérer augmenter la productivité du travail tout en dévalorisant celui-ci est une contradiction dans les termes. À suivre donc.